

ce travail, on trouve, au contraire, que souvent les frais d'entretien et de traitement sont moins élevés, tout en donnant des résultats bien supérieurs à tous les points de vue. Ainsi pour ne parler que d'un des établissements que le Dr Vallée a visités lors de son dernier voyage, Saint-Yon, un des plus considérables hôpitaux d'aliénés, est la propriété de l'Etat. Il forme deux établissements distincts, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, reliés par un tramway. La direction absolue en est confiée à un bureau médical ; dans le département des femmes, les infirmières ou gardiennes sont des Sœurs de Charité ; l'hospice des hommes a pour infirmiers des laïques. La manière dont ces deux maisons sont organisées est à peu près celle de l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

A Saint-Yon, avec les services les plus améliorés et les plus modernes, l'entretien et le traitement d'un malade coûte 1 fr. 25 par jour ou 456 fr. 25 par an. Cependant les malades, sur cette somme, ont droit à 25 centimes de vin ou de cidre, chaque jour. Or, à l'époque de la visite du Dr Vallée, en 1889, l'établissement avait un fonds de réserve accumulé de trois cent mille francs (\$60,000) et on dépensait cent cinquante mille francs (\$30,000) sur ce fonds pour faire construire un réservoir.

Ces chiffres indiquent assez clairement que le système moderne n'est pas plus désavantageux que l'ancien, sous le rapport de l'économie. Du reste,